

REGLEMENT CHALLENGE PAR EQUIPE

LES LOUPIOTTES

Article 1

- Le présent règlement est complémentaire au règlement de la course. Il est destiné à préciser les règles du challenge par équipe des 2 courses du trail des loupiottes
Lors que des règles ne sont pas précisées dans le présent règlement, il convient de se référer au règlement de la course

Article 2

- Le challenge par équipe est commun à l'ensemble des deux courses. Il est destiné à la promotion :
 - o Du nombre de participants rattachés à une organisation
 - o De la présence féminine
 - o Et de la performance réalisée

Article 3 : Organisation de rattachement

- Les participants ; lors de leur inscription déclarent leur intention de participer au challenge par équipe. Une équipe est une organisation, formelle ou non, comprenant au moins 3 participants. Il n'y a pas de nombre maximum
- Lors de l'inscription les participants déclarent à quelle organisation ils souhaitent être rattachés. Cela peut être une organisation différente de leur club

Article 4

Détermination du nombre de point

- Nombre de points marqués par une équipe
 - o Chaque homme d'une équipe inscrit et finisher sur le 8 Km marque 2 points
 - o Chaque féminine inscrite et finisher d'une équipe sur le 8 Km maque 3 points
 - o Chaque homme d'une équipe inscrit et finisher sur le 15 Km marque 4 points
 - o Chaque feminine d'une équipe inscrite et finisher sur le 15 km marque 6 points
- Les 20 premiers hommes du classement masculin du 15 Km marque des points de 20 à 1 en fonction de leur place
 - o Le 1^{er} marque 20 points
 - o Le 2^{ème} marque 19 points
 - o Le 20^{ème} marque 1 point
 - o Le 21^{ème} ne marque plus de point
- Les 10 premières femmes du classement féminin du 15 Km marque des points de 20 à 2 en fonction de leur place (dégressif de 2 en 2)
 - o La 1^{er} marque 20 points
 - o La 2^{ème} marque 18 points
 - o La 3^{ème} marque 16 points
 - o La 10^{ème} marque 2 points

- La 11^{ème} ne marque plus de point
- Les 20 premiers hommes du classement masculin du 8 Km marque des points de 10 à 0,5 en fonction de leur place
 - Le 1^{er} marque 10 points
 - Le 2^{ème} marque 9,5 points
 - Le 20^{ème} marque 0,5 point
 - Le 21^{ème} ne marque plus de point
 -
- Les 10 premiers femmes du classement femme du 8 Km marque des points de 10 à 0,5 en fonction de leur place
 - La 1^{er} marque 10 points
 - La 2^{ème} marque 9 points
 - La 10^{ème} marque 1 point
 - La 11^{ème} ne marque plus de point

Article 5

L'équipe totalisant le plus de points sera déclarée vainqueur